



## Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage du Plan directeur des écoles

14 Septembre 2022

Heure du début : 18h00

### Participation

<b>Nom</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Nom</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Nom</b>	<b>Affiliation</b>
Président Calvin S. Hawkins	Président du Conseil du comté de PG	Jason Washington	Directeur, OAIPD	Brandey McDonald	Fengate
Mychael Dickerson	Directeur du personnel, Écoles publiques du comté de Prince George	Brittney Bennett	Brailsford & Dunlavey, Inc.		
Erica Berry-Wilson	Directrice du personnel, DCAO pour la santé, les services humains et l'éducation	Michael Ricketts	Gilbaine		

### Ouverture de la séance :

Ouverture de la séance par Brittney Bennett : « Bienvenue à la réunion du comité de pilotage du Plan directeur des écoles du troisième trimestre de 2022. Je cède la parole au président Calvin Hawkins pour qu'il ouvre la séance. »

Le président Hawkins déclare la séance publique ouverte.

### Logistique de la réunion :

- Accès à une interprétation en Espagnol
- L'interprétation en langue des signes américaine se fait simultanément.
- La fonction pour les questions-réponses – est désactivée
- Les questions peuvent être soumises sur le site web du programme : [www.pgcpsblueprintschools.com](http://www.pgcpsblueprintschools.com)
- Les commentaires du public - seront pris en compte dans l'ordre dans lequel vous vous êtes inscrits

L'appel nominal de tous les participants a lieu.

### Le comité de pilotage passe à :





- Le président Hawkins propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du comité directeur du deuxième trimestre (8 juin). Erica Berry-Wilson a appuyé la proposition. Tous les membres du comité directeur présents ont voté pour, sans opposition ni abstention.
- Le président Hawkins propose d'approuver l'ordre du jour de la réunion du comité directeur du 14/9/2022. Mychael Dickerson a appuyé la motion. Tous les membres du comité directeur présents ont voté pour, sans opposition ni abstention.

### **Rapport du directeur**

[Voir ci-joint](#)

### **Questions et Réponses :**

#### Comité :

Erica Berry Wilson demande : « Je sais que vous avez dit que nous n'aurions pas de chiffre définitif concernant les conditions foncières inconnues que nous devions prendre en compte pour chacune des écoles, mais quel impact cela va-t-il avoir sur le montant des paiements de disponibilité pour PGCPS et le comté ? Cela augmentera-t-il la part que nous devrons réellement payer par rapport aux prévisions ? Pourriez-vous nous en parler un peu plus en ce qui concerne l'impact sur les coûts ? »

M. Washington répond : « Pour finir, il y aura un ordre de modification principal avec un montant global que nous soumettrons au comité de pilotage pour approbation, et à ce moment-là, conformément à l'accord de projet (PGCECP), et selon nos instructions, nous pourrons soit payer une somme forfaitaire en espèces, soit financer la différence. Quel que soit le montant de cette modification de commande, il sera financé et intégré au paiement de disponibilité existant. Cette différence, quelle qu'elle soit, sera intégrée au budget CIP de l'année suivante. Cela n'aura aucune incidence sur la contribution du comté. Il sera intégré dans les budgets CIP des années suivantes. J'ai déjà discuté de cela avec le directeur Matlock et c'est ainsi que cela sera géré. La contribution du comté est fixée à 15 millions pour les 30 prochaines années. Cela ne change pas. Nous, PGCPS, gérons toutes les escalades et nous gérons et traitons également les écarts nécessaires. Cela sera intégré dans le paiement de disponibilité à mesure que nous avancerons. »

Erica Berry-Wilson ajoute : « Donc, même si je sais que vous avez dit que cela serait budgété dans le CIP des années à venir, car je sais que normalement, la demande CIP serait également faite au comté, mais l'idée est que le comté n'aurait toujours pas à contribuer davantage, même si le système scolaire augmente son CIP hors de votre budget. »

M. Washington répond : « Correct. Cela fera donc partie de l'allocation budgétaire prévue pour l'ACF. Et notre demande au CIP ne sera pas ajustée en fonction de ce que sera le delta. Il s'agira d'une allocation et d'un ajustement dans le cadre du budget CIP existant. »





Erica Berry-Wilson demande : « Vous avez mentionné certains retards, notamment à Walker Mill et à l'Académie Colin Powell. Je connais Colin Powell, vous avez dit novembre, puis je pense Walker Mill vers la mi-août ou la fin août. Quel est donc le plan concernant les élèves ? Les élèves vont-ils rester dans leur espace transitoire et emménager ensuite dans la nouvelle école en milieu d'année, ou attendrez-vous simplement l'année scolaire 2024/2025 pour les y installer ? Comment cela fonctionne ? »

M. Washington répond : « À Walker Mill, l'école devrait être prête bien avant la rentrée scolaire ; les élèves n'auront qu'à emménager de l'autre côté de la rue. Ils commenceront l'année dans une nouvelle école. La date du 15 juillet est évidemment optimale, mais l'année scolaire ne commence qu'à la fin du mois d'août. Nous aurons donc le temps. Et l'on s'attend à ce que ces élèves emménagent dans le nouveau bâtiment Walker Mill en début d'année. En ce qui concerne Colin L. Powell. Plus précisément, puisque l'école n'existe pas, les élèves actuellement scolarisés à Potomac Landing et à Isaac Gourdine resteront dans leur école actuelle jusqu'au 20 novembre, soit le lundi précédent la fête de l'Action de grâce. Nous prévoyons emménager dans les nouveaux locaux pendant les vacances de l'Action de grâce. Et ce lundi après la fête de l'Action de grâce, tous les élèves d'Isaac Gourdine et tous les élèves de Potomac Landing déménageront à Colin L. Powell et termineront leur premier trimestre scolaire dans les locaux de Colin L. Powell. Nous prévoyons d'optimiser et d'utiliser chaque nouvelle installation dès qu'elle sera disponible. »

Mychael Dickerson ajoute : « Je veux que tout le monde comprenne cela, car nous avons le temps de planifier cette transition en novembre. Même si ce n'est pas idéal, nous serons en mesure de le faire, car nous pourrons planifier avec les différents membres du personnel scolaire et de l'administration. »

Le Président Calvin Hawkins demande : « Pouvez-vous nous donner quelques informations sur le MBE ? Conformité et engagement envers la CBB, ainsi que votre implication dans le MBE. Où en êtes-vous dans ce projet ? »

Michael Ricketts répond : « Au cours du projet, nous avons organisé plusieurs événements de sensibilisation dans la communauté, ciblant spécifiquement les entreprises basées dans le comté de Prince George et les entreprises appartenant à des minorités. Et dans notre esprit, ils étaient identiques. Jusqu'à présent, je pense, comme Jason l'a mentionné, que nous avons atteint environ 92 % de notre objectif. Mais nous prévoyons que toutes nos projections actuelles, basées sur les sous-traitants et les corps de métier qui ont été attribués ou sont sur le point de l'être, nous permettront de respecter l'exigence de 30 % imposée par le comté. Au fur et à mesure que le projet avance, de plus en plus de personnes se connectent. »

Le Président Calvin Hawkins demande : « Pour éviter que les images et les vidéos que nous avons vues le mois dernier ne se reproduisent, que fait l'équipe pour remédier à ces problèmes très graves ? »





M. Washington répond : « Je peux dire que nous présentons nos excuses et nos excuses à la communauté. Le système a échoué. Ils étaient submergés. Il est tombé 14 cm de pluie, mais cela s'est tout de même produit. Et l'équipe Gilbain s'est mise au travail pour répondre à ces préoccupations. Une partie de ce travail consistait à rencontrer le DPIE et à définir précisément ce qu'ils recherchaient, ce que nous pouvions faire de plus, et à partir d'une position où nous nous demandions si nous devions en faire davantage, s'il y avait autre chose que nous pouvions faire pour éviter que cela ne se reproduise. Mais pour ce qui est des mesures spécifiques à prendre sur le site, je laisse Brandey et Mike vous parler des mesures supplémentaires de contrôle de l'érosion et des sédiments. »

M. Ricketts ajoute : « Nous travaillons en étroite collaboration avec les inspecteurs depuis les événements de la mi-août afin d'améliorer certaines mesures de contrôle de l'érosion sédimentaire autour du site et de stabiliser une partie des terres. Et cela s'est avéré payant. Nous avons eu de très fortes pluies lundi soir et nous avons reçu d'autres photos de la communauté. Mais les inspecteurs du comté sont venus et ils ont été très satisfaits du fonctionnement des systèmes de rétention des eaux pluviales et de leur capacité à atténuer le ruissellement. Il semble donc que les améliorations que nous avons apportées avec le DPIE et les inspecteurs chargés de l'érosion aient vraiment porté leurs fruits pour minimiser ce problème. Chaque semaine qui passe, les sites se stabilisent davantage, donc ces préoccupations disparaîtront probablement d'ici novembre. Nous ne serons vraiment pas confrontés à des problèmes liés au ruissellement des eaux pluviales provenant du site, car tous nos systèmes seront en place d'ici là. »

Le Président Hawkins demande : « Dans le cadre du point de l'ordre du jour soumis au consentement intitulé « Ne pas dépasser la commande de modification de conception-construction », pourriez-vous nous donner quelques explications à ce sujet ? »

M. Washington répond : « Comme je l'ai mentionné précédemment, il y aura des coûts associés à l'acceptation de notre responsabilité pour les impacts supplémentaires sur le site, mais aussi pour les changements demandés par le propriétaire. Des changements décidés par le propriétaire ont eu un impact direct sur le coût. Ces changements imposés par le propriétaire ont en réalité concerné la modification des exigences de l'État, la modification des exigences techniques et éducatives afin de garantir que les écoles qui seront livrées présenteront toutes les mêmes éléments de conception, le même mobilier, les mêmes équipements et tout ce qui caractérise les écoles CIP classiques qui ont été conçues plus tard dans le processus. Et c'est donc cela que recouvre la notion de « consentement ou modification de la conception ». Cela représente 5 % du financement. Soit 25 millions de dollars. Comme je l'ai déjà dit, nous ne connaissons pas le chiffre définitif, mais sur la base du registre actuel des modifications, nous voulions nous assurer qu'il y ait une certaine flexibilité afin de ne pas avoir à revenir devant le comité directeur, sauf si un événement supplémentaire venait à se produire et nécessitait des explications supplémentaires. Nous devrons revenir avec le montant définitif avant qu'il ne soit approuvé de toute façon. Ainsi, même si cela nous donne la possibilité de travailler dans les limites des 25





millions, cela doit encore être approuvé afin que cela puisse constituer un amendement à l'accord de projet et que le montant final puisse être approuvé. C'est le raisonnement qui sous-tend cette décision. C'est un sujet distinct, et je tiens à être clair. Il existe un autre cas de force majeure qui est traité et géré par le service des achats. Il s'agit des répercussions financières directes liées aux dépenses et aux changements liés à la COVID-19 qui seront gérées par le service des achats et son directeur, Keith Stewart. Les nôtres se concentrent uniquement sur les aspects de conception et de construction que nous pouvons contrôler et que nous sommes en mesure de traiter par le biais de cet ordre de modification de conception-construction. Il s'agit simplement d'en tenir compte et de comprendre que PGCPS devra assumer une partie des coûts. »

**Commentaires du public :**

Il n'y a pas de commentaires du public pour le moment.

**Points non-inscrits à l'ordre du jour :**

- Le président Hawkins propose d'approuver la modification de la commande relative à la conception. Mychael Dickerson a appuyé la motion. Tous les membres du comité directeur présents ont voté pour, sans opposition ni abstention.

**Prochaine réunion du Comité directeur :**

À déterminer

**Levée de la séance :**

Le président Hawkins propose de lever la séance. La séance est levée.

